

Sous les lys de France

Autor(en): **Amiguet, Philippe**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung**

Band (Jahr): **9 (1933-1934)**

Heft 6

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-705739>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Brügge soll vergrößert werden und der König erhält besondere Vollmachten für den Fall der Mobilisierung. Neben dem ordentlichen wird dem Parlament auch ein außerordentliches Kreditbegehren von 750 Millionen zugehen, das sich auf zwei Jahre verteilt.

★

Das *englische Luftfahrtsministerium* soll eine große Zahl von Nachtbombenflugzeugen in Auftrag gegeben haben. Alle überalterten Nachtflugzeuge sollen durch das neue Modell ersetzt werden.

★

Mit der *Abrüstungskonferenz* will es immer weniger vorwärts gehen. Präsident Henderson hat mit seinem Rücktritt gedroht. Es besteht die Absicht, die Wiedergewinnung Deutschlands für die Abrüstungsverhandlungen zu versuchen. Die Genfer Seeschlange liegt je länger, desto mehr in schmerzlichen Windungen, die mit den letzten Zuckungen vor dem Tod verzweifelte Ähnlichkeit haben. M.

Von der Werbetätigkeit für den „Schweizer Soldat“

Wir haben das große Vergnügen, bekanntgeben zu können, daß im abgelaufenen Geschäftsjahr von Seite der Truppe und von Schulen und Kursen recht erfreulich für den « Schweizer Soldat » geworben worden ist. Wir benützen die Gelegenheit gerne, den Herren Einheits- und Schulkommandanten, deren verständnisvolles Wirken für unser Organ den schönen Erfolg ermöglicht hat, herzlich zu danken. Möge ihr Beispiel in allen Einheiten der Armee und in allen militärischen Schulen freudige Nachahmung finden!

Im abgelaufenen Geschäftsjahr sind uns als Abonnenten gemeldet worden:

Dans le domaine de l'acquisition pour le „Soldat Suisse“

Nous avons le grand plaisir de pouvoir annoncer que, durant l'exercice écoulé, l'acquisition pour le « Soldat suisse » auprès de la troupe et des écoles et cours s'est faite d'une façon très réjouissante.

Aussi bien, profitons-nous de l'occasion pour adresser ici à MM. les commandants d'unités et d'écoles nos remerciements bien sincères pour le concours précieux qu'ils nous ont prêté relativement à l'acquisition pour notre organe, ce qui a ainsi permis d'arriver à un beau résultat. Puisse leur exemple trouver d'aimables et nombreux imitateurs dans toutes les unités de l'armée et dans toutes les écoles militaires.

Au cours de l'exercice écoulé les abonnements suivants nous ont été annoncés:

a) en provenance des unités:

a) **Von Einheiten:** Radf.-Kp. 6, 5 Abonnements; Geb.-I.-Kp. II/72, 3; Vpf.-R.-S. Aarau, 52; Füs.-Kp. I/74, 10; Füs.-Kp. III/74, 2; S.-Bat. 3, 9; Füs.-Kp. III/85, 6; Füs.-Kp. II/74, 3; E.-R. mitr. mont. I/1, 2; Art.-U.-O.-S. Frauenfeld, 6; Radf.-R.-S., 10; Füs.-Kp. II/67, 10; Sap.-R.-S. III, 17; F.-Hb.-Battr. 84, 8; Füs.-Kp. I/62, 6; S.-Kp. I/3, 2; Vpf.-Kp. I/5, 4.

b) depuis les écoles et cours:

b) **Aus Schulen und Kursen:** I.-R.-S. I/5 Zürich, 20 Abonnements; I.-R.-S. I/1 Lausanne, 6; Feld-Art.-R.-S. Frauenfeld, 4; I.-R.-S. I/1 Lausanne, 13; I.-R.-S. II/4 Luzern, 17; Feld-Art.-R.-S. II Frauenfeld, 6; I.-R.-S. III/4 Luzern, 6; I.-R.-S. III/1 Lausanne, 4; I.-R.-S. I/4, 6. Kp., Luzern, 6; I.-R.-S. I/4 Aarau, 5; I.-R.-S. I/6, III. Kp., Chur, 3; Tf. und Sig.-Patr.-R.-S. Freiburg, 3; Tel.-Pion.-R.-S. Liestal, 2; Festgs.-Art.-R.-S. Airolo, 2; I.-R.-S. II/1 Lausanne, 8; Offiziersschule 4. Div. Luzern, 21. — Total 281 Abonnements.

Redaktion.

Sous les lys de France

Les régiments suisses, par Philippe Amiguet

Quand vous voyagez en Suisse, ne manquez pas de visiter les musées historiques de Bâle et de Zurich: vous y trouverez les traces d'une belle épopée militaire. Vous y verrez des armures, des piques, des hallebardes, des drapeaux, des tambours qui servirent à Pavie et à Marignan, sous l'œil étonné de François I^{er}...

Puis, dans les vieux salons patriciens de Berne, de Fribourg, de Soleure et de Sion, on vous montrera de beaux visages décoratifs. Ce sont les anciens propriétaires de régiments qui firent campagne pour assurer, en Europe, les prestiges des lys de France.

Teints colorés, regards francs de militaire, perruques blanches, les mains tenant un bâton de maréchal ou le plan d'une bataille... Voici un d'Affry, un Diesbach, un de Boccard, un d'Erlach, un de Courten, un de Wattenville: tous grands seigneurs, ayant fait valoir dans des charges diverses, à la Cour, leurs titres de soldats et de patriciens suisses. Que de vieil honneur pompeux, que d'héroïsme, que d'orgueil professionnel.

Partout où, il y avait un coup dur, le roi disait: Que l'on envoie « mes Suisses » et eux, sans avoir peur du canon, enlevaient la position. Une! deux! et c'était fait, et proprement fait. Les chroniqueurs et les historiens des monarques ont souvent trempé leurs plumes d'oie dans l'encre, pour écrire leur éloge et s'émerveiller de leur art de la guerre.

La guerre dans le sang.

Au début de leur histoire, près du lac profond gonflé par la tempête, embusqués dans leurs rochers, ils écrasent les Autrichiens. Leurs « morgenstern » et leurs piques fracassent les armures trop lourdes, et contre ces soldats féodaux, bardés d'acier, ils combattent la la poitrine nue et les jambes au vent.

Or, ces bouviers et ces bergers vont bientôt étonner l'Europe! Ils descendront dans les riches plaines lombardes et bousculeront la cavalerie des ducs de Milan. Puis, bons catholiques, ils iront, à deux reprises, défendre le trône temporel du Saint-Père. Ainsi bien avant Bonaparte, ils ont franchi les hauts cols des Alpes pour faire campagne loin, bien loin de leurs villages. Les annales de ce temps ont consigné la terreur qu'ils inspiraient quand ils descendaient de leurs glaciers, la pique solide, et sonnant de la trompe.

La guerre dans le sang! C'est bien cela. Louis XI, ce grand souverain, parcimonieux et dévot, vivant dans son château de Plessis-les-Tours, a été le premier roi de France à comprendre quel parti il pouvait tirer d'un arrangement avec les Suisses! De cette juste compréhension sont sortis les guerres de Bourgogne et l'écrasement de cette puissante maison féodale.

Sur les marches du trône...

Louis XI est mort, entouré de cierges et de médailles saintes. Son visage cireux repose sur un coussin de velours. Une alouette chante sur le plus haut créneau... Quelques années de régence! Puis voici Charles VIII qui, obéissant à l'esprit d'aventure, fait rouler sur les routes de France ses gros canons de bronze. Il va en Italie, suivi de ses seigneurs et de ses hommes d'armes. Le beau voyage! Des Suisses l'accompagnent: ce sont de lourds et massifs soldats dont il attend merveille. Car, il sait le service qu'ils ont rendu à son père, en noyant dans le lac de Morat l'infanterie bourguignonne.

Adieu! les tours grises des vieux donjons français. Voici déjà du marbre, du soleil et de juteux raisins sur

les treilles. Tout s'annonce pour le mieux et le butin regorge. Quand, soudain, les choses se gâtent et la brillante chevauchée risque de tourner au désastre. Mais les Suisses, à leur tour, entrent en ligne, ils cognent dur, et réussissent à sauver l'armée et l'artillerie royale dans le passage des Apennins. Nous sommes en 1494... Quelques mois plus tard, Charles VIII, de retour dans son royaume, créera la compagnie des Cent-Suisses dont le service consistera à assurer la protection du roi et la garde du palais. Service d'honneur et de parade qui durera quatre siècles! Sur le drapeau de cette troupe d'élite on inscrira la devise suivante: « Eu est fiducia gentis. » Voilà la fidélité de cette nation.

Le premier pas est fait! Le contact des cantons et du roi de France va s'affermir encore. Charles IX est sauvé à la retraite de Meaux, en 1567, par les Suisses de son armée. Aussi disait-il à sa mère: qu'après Dieu, « c'était à ses compères les Suisses qu'il devait sa couronne ».

Dès lors, comment se passer de si bons serviteurs? Comment ne pas les retenir par une solde alléchante, un ordinaire plantureux et la promesse d'une part au butin? En 1616, Louis XIII va développer le service des Suisses dans le royaume, en créant le régiment des Gardes-Suisses. Un brillant régiment qui participera à toutes les guerres, et dont le sang coulera, sans compter, pour la gloire des lys... Aux Tuileries, vêtu de son bel uniforme rouge, aux revers et parements bleu de roi, il mourra sans broncher, à la romaine.

Pour faire partie de cette troupe d'élite, il fallait être de haute taille et avoir, dans sa poche, un certificat de bonne réputation. Il fallait surtout avoir tout ce qui est nécessaire pour prendre une ville, enjamber un bastion et marcher au canon. Un jour qu'un soldat suisse était de garde, à Versailles, un freluquet poudré et parfumé, examinant ses grosses chaussures, munies de clous, lui dit: « Mon ami, comment pourriez-vous vous sauver devant un ennemi qui vous serait supérieur en force, avec de telles chaussures? »

« Ces souliers », répondit le soldat avec un accent qui dénotait qu'il était originaire des cantons de la Suisse primitive, « ces souliers, ce n'est pas pour se sauver: c'est pour rester à son poste! »

Non pas des mercenaires, mais des alliés!

Le traité de Fribourg, signé en 1516, allait enchaîner pour trois cents ans la Confédération aux destinées de la France. Pendant cette longue période les régiments suisses seront les troupes de choc de la Monarchie. On les emploiera à toutes les sauces! Ce sera du matériel humain que l'on offrira, sans sourciller, au canon, afin d'épargner les troupes nationales! Mais avant de les voir au feu, il est nécessaire de faire, ici, une mise au point importante, de dissiper une erreur, de réparer une injure. D'ailleurs, les gens informés des choses de l'histoire savent fort bien que les Suisses au service des rois de France n'ont jamais été des *mercenaires*, c'est-à-dire des hommes qui s'offraient seulement pour le gain, pour le salaire, mais bien des *alliés*!

Voici ce que dit, à ce propos, M. de Vallière dans son très beau livre *Honneur et Fidélité* qui est le seul ouvrage complet que nous ayons sur l'histoire des troupes suisses, au service des princes, des rois et des empereurs de l'Europe...

Les Suisses, nous apprend cet éminent érudit, servaient à titre d'alliés et d'auxiliaires permanents. « En vertu des alliances offensives et défensives renouvelées sous chaque règne, le Corps Helvétique devait fournir

des troupes au Roi très Chrétien. » Sa Majesté s'engageait de son côté à envoyer aux cantons des secours de cavalerie et d'artillerie, à ne point faire alliance à leurs ennemis.

Le détail de l'organisation particulière des troupes suisses au service étranger, était stipulé dans les capitulations. Or, sur la terre étrangère, chaque corps était une image réduite de la patrie lointaine, ayant sa propre justice, ses lois, ses usages. Quant à ses conseils de guerre, formés de magistrats et d'officiers de la nation, ils jugeaient sans appel...

Chaque régiment avait donc son grand juge, ses conseillers, ses prévôts et son bourreau. Chaque régiment, enfin, restait *sujet* des Cantons et devait adresser un rapport mensuel sur la marche du service.

★

Voilà qui est net! Aucune autre troupe au Service du Roi ne possédait une telle organisation, lui assurant sa dignité, son honneur et son intégrité nationale. Quand on relit le serment que devaient prêter les officiers des régiments suisses, on ne peut s'empêcher d'un mouvement de respect.

« Tout colonel et capitaine suisse de sa Majesté très chrétienne fera serment de conserver l'honneur de sa nation, de lui procurer, toute sorte d'avantage et de lui éviter toute sorte d'inconvénient; d'être fidèle et obéissant au Corps Helvétique. »

Quant aux recrues « un genou en terre et chapeau bas », avant de jurer fidélité à sa Majesté très chrétienne, elles répétaient la formule du règlement national:

« Comme nous tenons de Dieu notre être et toute notre substance et que nous ne pouvons rien sans lui et sans le secours de sa grâce, nous devons aussi l'avoir toujours présent à nos yeux; il doit être le but principal de nos services et l'unique objet de nos adorations. »

Cet article premier du Règlement des Troupes de la Nation Suisse, en France, est particulièrement significatif. Il nous montre de quelles précautions les cantons s'entouraient pour sauvegarder l'honneur de leurs ressortissants... En somme, par cette formule, la Confédération, inspirée sans doute par ses théologiens, donnait une discrète leçon au roi, en lui rappelant que le seul et vrai souverain, digne de tous les serments, était le créateur des Cieux et de la Terre... D'ailleurs, cette attitude valut aux Suisses l'estime des rois de France, mieux encore, des louanges et des honneurs! Déjà, avant l'organisation définitive des capitulations et du service étranger, nous voyons Henri II prier les cantons de Zurich et de Schwyz d'être les parrains de sa fille...

Sous le roi Soleil.

Un grand siècle vient... La France taillée en grandeur, appuyée sur la brillante architecture du Louvre, nourrie du faste pompeux de Versailles, domine l'Europe et fait la guerre. Ses armées sont partout et son artillerie prend position devant les citadelles les plus redoutables. Voici Vauban, inventeur de bastions, arpenteur en chef du royaume. Voici Racine et Boileau, délaissant leurs maisons d'Auteuil pour suivre les troupes comme historiographes du roi. Rome et la Grèce, les passions du cœur et les fines analyses de caractère, sont remplacées, dès lors, par la chronique des faits et gestes d'un jeune souverain belliqueux et vainqueur.

Tout un siècle le sert! Les meilleurs cerveaux et les meilleures plumes lui appartiennent. Jamais la France ne connaîtra plus une telle unité...

Mais un grand roi est un grand consommateur de vies humaines! C'est là que l'on retrouve nos Suisses,

tenant garnison dans les casernes et les places fortes du royaume...

Ainsi, sous la poussée des événements, ce sera pendant le règne de Louis XIV que le service des Suisses en France s'intensifiera, étendra ses ramifications, deviendra une solide et magnifique institution. Les régiments de ligne, dont le créateur sera le capitaine aux gardes Jean-Jacques d'Erlach, pousseront comme de belles tulipes rouges!

D'ailleurs, le Roi, qui tient les Suisses en haute amitié, leur accordera, comme ses ancêtres, des privilèges, des titres, des faveurs. Et son intransigeance en matière de dogme, ne l'empêchera pas de dispenser les protestants d'escorter les processions et de présenter les armes sur le passage du Saint Sacrement.

Faveur insigne! Mais que ne ferait-il pas pour augmenter l'effectif de ses régiments helvétiques... qui fondent, comme la cire, dans le brasier de ses guerres.

Pendant ce temps, en Suisse, les sergents recruteurs du Corps Helvétique parcouraient les campagnes en vantant le service du roi. Généreux, ils offraient à boire et promettaient aux futurs conscrits, une nourriture abondante, une solde avantageuse et les belles filles de France. Alors, leur imagination travaillait, leurs désirs fermentaient et le soir même, pour avoir le bel uniforme rouge, un chapeau à trois cornes, de beaux bas bleus, ils signaient leur engagement, flattés d'être des soldats du roi.

Comme je les vois bien dans leurs petits villages adossés aux montagnes ou penchés sur l'eau bleue du lac, tous ces hommes qui s'appellent: Musy, Biaudet, Maillard, Pitet, Rosat, Pidoux, Bolomey, Foujullaz, Roulet; tous ces hommes qui, demain, seront à Oudenarde, à Fontenoy, au siège de Namur: bref, dans les batailles du roi.

Les uns, en partant laissaient leur père, leur maison abondante en blé et en lait; les autres, leur fiancée, leur payse: une brUNETTE aux yeux gris...

— Au revoir Jules!

— Adieu Etienne! bonne chance...

On les accompagnait alors, jusqu'au détour de la route. On chantait pour s'affermir une vieille romance du pays. On buvait dans toutes les auberges. On était devenu un homme.

Sujets pour peintre d'histoire.

1709... A Malplaquet... Sur les plaines grises, sous le ciel brumeux, la bataille fait rage. Villars et Boufflers ont devant eux: Marlborough et le prince Eugène. Déjà, les uns après les autres, les carrés se rompent et les troupes françaises se replient, non sans avoir sauvé leur artillerie et leurs blessés. La retraite est glorieuse et digne d'un grand roi... Mais deux régiments d'habits rouges, deux régiments suisses, malgré le canon et la cavalerie de Bulow, restent encore droits et fermes. Ils protègent la retraite et reçoivent les derniers coups...

Or, le soir de Malplaquet, à la lueur des incendies, on vit défiler, en tête des compagnies meurtries, un enfant de quinze ans, qui serrait contre lui le drapeau qu'il avait sauvé. Cet adolescent, seul officier survivant de sa compagnie, venait de Lausanne; il s'appelait François de Crousaz.

1712... A Denain, comme dans toute affaire, les Suisses se surpassèrent. Sous leurs charges furieuses, les Impériaux tombaient comme des mouches. Ils étaient partout, à la fois, et marchaient au canon, le jarret bien tendu, l'œil vif, la main ferme sur leur arme.

Voici Daniel de Chambrier, de bonne souche patri-

cienne, qui au plus fort du combat est isolé de ses camarades et entouré de cavaliers ennemis, la lance est pointée vers lui.

On lui crie de se rendre... Mais, comme il porte l'enseigne du régiment et qu'il a de la bravoure dans le cœur, dédaignant la vie, il s'enroule dans la soie de son drapeau et saute dans l'Escaut dont les flots se referment sur lui...

1745... A Fontenoy... A la première décharge le fils du colonel de Courten tombe blessé à mort. Le père ramasse sur le sol sanglant un jabot de dentelle et l'embrasse longuement. On l'entoure, on s'étonne, mais se redressant il dit à ses officiers ces simples mots: « C'était à mon fils! ce sera désormais la cravate du drapeau. »

1757... A Rosbach... Soubise, malgré tous ses efforts, n'arrive pas à déloger les troupes ennemies. Avec un beau courage, les Français soutiennent de violentes et sévères attaques. Le canon tonne, les fermes brûlent, les chemins sont encombrés de cadavres d'hommes et de chevaux. Dans la fumée et dans l'odeur de la poudre, l'infanterie royale commence sa retraite... C'est un grave échec. De grands seigneurs sont morts, des drapeaux ont été pris, tout un territoire doit être abandonné. Or, dans la nuit qui descendait, l'ombre se couvrait de lueurs rouges. C'était un beau spectacle...

Sur une colline, un peu en retrait du champ de bataille, Frédéric le Grand, entouré des princes et des officiers de son armée, regardait le combat mourir peu à peu. Et pourtant, dans cette armée en retraite, quelque chose résistait encore et retardait l'avance prussienne.

Soudain, impatient, le roi se retourna vers un aide de camp et lui dit:

« Qu'est-ce donc, monsieur, que ces murs que l'artillerie ne peut entamer? »

« Sire, dit l'officier, ce sont les Suisses. »

Frédéric le Grand ne répondit rien. Il regarda un moment encore, puis, solennel, il ôta son chapeau.

10 août 1792... Les Tuileries... La fin du régime, le massacre des Suisses sur les marches du palais. Le tableau le plus connu, peut-être, mais le tableau le plus beau, car, dans ce dernier effort, chacun tint à faire son devoir et à être fidèle à son serment. Pas un ne broncha. Pas un ne quitta son poste. A la porte de Marsan, le sergent Blaser, de Soleure, répond aux sommations: « Nous sommes Suisses et les Suisses rendent les armes avec la vie. »

Quelle belle réponse! et qui pourrait être gravée sur la tombe de tous les Suisses tombés en France, pour la gloire des lys...

Comme je vois bien la scène! Devant le flot montant de la révolution, devant cette armée où la pègre se mêle aux gardes nationaux, voici, comme à Rosbach, un mur rouge qui semble, par sa belle ligne droite et ferme, infranchissable. Voici 800 habits rouges, silencieux et graves. Voici 800 hommes qui sont, avec leurs os, leurs muscles, leur sang, leur cœur, le dernier bastion de la royauté. Voici 800 condamnés à mort... Sur leurs blessures et sur leurs viscères, les femmes de Paris s'amuseront à jeter des ordures. Une telle haine est un bien grand hommage rendu à leur fidélité...

Chaque fois que je vais à Carnavalet, je relis, enfoncé sous une vitrine de verre, le dernier ordre de Louis XVI. Il est tracé dans une écriture nerveuse et tourmentée. La signature avec son beau L royal, laisse transpercer l'angoisse et la résignation. Le roi est au seuil de son destin... presque au seuil de l'échafaud.

Or, cet ordre insensé, le voici:

Le roi ordonne aux Suisses de déposer à l'instant leurs armes et de se retirer dans leurs casernes.

On ne pouvait mieux jeter ces hommes à la mort!

*

Après la Monarchie, Napoléon possèdera également des régiments suisses, dans ses armées. Il les emploiera sur tous les champs de bataille de l'Europe: en Espagne, en Prusse, en Autriche, en Russie... En Russie surtout, dans cette sombre campagne où il perdra la confiance qu'il avait en son étoile. A la bataille de Polotzk la division suisse se fait remarquer par son sang-froid et sa bravoure. A Smolensk, elle résiste aux charges impétueuses de la cavalerie russe.

A la Bérésina, couverte de glace, mourant de faim dans la forêt de Stachow, elle protège la retraite lamentable de la Grande Armée. Son agonie durera jusqu'à ce que le dernier homme eût franchi les ponts. Ce fut atroce.

Ce fut magnifique... Et dans la profonde forêt russe on l'entendait chanter, pour se donner du courage, ce triste refrain:

*Notre vie est un voyage.
Dans l'hiver et dans la nuit,
Nous cherchons notre passage
Dans un ciel où rien ne luit.*

Maintenant tout ce feu est éteint... Les soldats suisses, avec la frêle musique de leurs tambours et de leurs fifres, ont achevé leur parade. Ce ne sont plus que de grandes ombres héroïques qui s'éloignent, chaque jour, de la mémoire des hommes. Leurs actions sont oubliées. Leurs uniformes sont dans des musées. Leurs drapeaux sont couverts de poussière... Seules, devant le Vatican, quelques sentinelles des cantons catholiques, dans un uniforme dessiné par Raphaël, montent la garde et veillent encore sur le Saint-Père. C'est tout ce qui reste de tant de gloire et de belle vaillance. Les Suisses ont terminé leur aventure. Ils se sont retranchés, pour toujours, derrière la crête de leurs montagnes.

Le tir de l'armée suisse

La « Gazette des Carabiniers », récemment, s'est faite l'interprète d'un souci que voici:

Comment améliorer encore les capacités de tir de l'armée suisse?

Pour moi cette capacité de tir est suffisante, en voici l'une des preuves: nous avons eu cet été à Genève les Journées suisses de sous-officiers, environ 3500 sont venus présenter leur adresse et leurs forces dans les divers concours qu'exige l'organisation d'une armée. Combien, à part ceux-là, n'ont pu venir, empêchés par la distance, le temps disponible, le travail journalier ou le prix de transport des C.F.F., combien de résultats merveilleux aurait-on trouvés encore parmi ceux-là?

Le tir naturellement, au fusil et au pistolet, était l'un des grands attraites des concours. Or au tir de sections, parlons du fusil, chaque homme devait tirer dix balles à 300 mètres sur une petite silhouette représentant le buste d'un soldat à l'uniforme inconnu. Ce buste comportait, à son intérieur, les divisions 8, 9 et 10. Pour mon compte, avec mes dix balles, j'atteignis le total de 94 points: aucune balle à l'extérieur. Or devinez quel fut mon rang? Vous allez penser le 4^{me} au 5^{me}. Non je fus le 45^{me}! Mais ce que je dois vous dire encore, c'est que le 500^e rang avait encore un total qui voisinait 90 points! Combien d'ex-aequo?

Permettez de vous dire que si les sous-officiers suisses possèdent ce talent, combien de soldats leur sont semblables? N'en sont-ils pas le miroir?

Mais pour faire entendre le son des deux cloches, je vais supposer un instant seulement que cette capacité de tir de nos troupes est encore insuffisante. Alors commençons par le commencement afin de l'améliorer: il y a environ 30 ans, nous avions un fusil remarquable, il y a 20 ans l'armée suisse en reçut un nouveau, plus remarquable encore; puis d'ici quelques mois elle en sera dotée d'un plus pratique encore. Les munitions constamment consommées et constamment renouvelées sont tout simplement merveilleuses. Quant à l'homme qui détient ce fusil, il est calme, sain et vigoureux. Il ne reste donc qu'à faire usage de ces qualités. Puis donnons deux fusils à chaque homme. C'est fait: n'existent-ils pas en réserve dans nos arsenaux? Mieux encore: donnons deux canons à chaque fusil; l'un, le vrai, pour tirer à 300 mètres, pouvant se visser et dévisser sans difficulté, l'autre, plus court, mais de même poids, pouvant s'adapter avec la même facilité, mais d'un calibre de 6 mm tirant à 50 ou 60 m la balle « 22 long » que conditionne admirablement notre fabrique fédérale de munitions.

Vous allez me dire: 200,000 canons de fusil supplémentaires à fr. 30.— = fr. 6,000,000.— de dépense extraordinaire, alors que notre budget fédéral est mal en point. Cependant voyez-vous nos gaillards avec ce joujou et cette petite cartouche si précise et à bon marché. Plus besoin de courir au stand, loin de la ville ou du village. On tirerait à côté du jeu de quilles, au jardin, chez soi, le samedi, le dimanche, partout, toujours et quand même; on tirerait à 15 comme à 60 ans.

Les commissions de tir donneraient des autorisations, moyennant des mesures de précautions minimales, donneraient même gratuitement des plans de semblables installations, simples et pratiques. Enfin, comme toujours, tout le peuple suisse tirerait, et puisque chez nous, c'est le peuple qui est l'armée, l'armée tirerait bien.

Non, ce n'est pas possible, me direz-vous. Alors simplifions encore: mettons à disposition, dans chaque école de recrues et cours de répétition, autant de fusils à petite munition qu'il y a d'hommes dans une section, afin que chaque matin et chaque soir chaque homme puisse s'entraîner, se familiariser avec son tir qu'il ferait comme toute autre chose.

Va-t-on peut-être m'objecter que le tir à 50 m n'est pas celui de 200 ou 300 m? Mais je puis, par expérience, répondre et prétendre que ce tir à courte distance est la vraie école des trois positions, qu'il oblige à une telle précision, que certainement il constitue un entraînement remarquable pour toutes les distances.

Donnez à chaque compagnie, mieux encore à chaque section un moniteur de tir aussi capable dans la partie administrative et la technique que dans l'art du tir même, tel que l'a décrit récemment la « Gazette des Carabiniers »: alors la capacité de tir de l'armée suisse atteindra son maximum. Ce maximum fut atteint déjà dans les années 1900 à 1910 avec l'ancien fusil lorsqu'on nous faisait cultiver les positions debout et à genoux, spécialement cette dernière; au feu de 10 balles en moins d'une minute, à 300 m sur buste, les résultats de 8, 9 et 10 touchés n'étaient pas rares; certaines compagnies d'infanterie atteignaient des résultats extraordinaires.

J'aurais d'autres détails à donner concernant l'amélioration du tir, mais je ne voudrais pas les étaler à la publicité, de crainte de me faire tirer les oreilles, ce qui fut le cas en 1908 où j'avais été chargé, durant trois ou quatre ans, de collaborer à l'instruction des moniteurs de tir. Un jour de théorie, dans un moment d'enthousiasme,